

OFFRE DE CONSEIL & FORMATION

de notre groupement

PERENNIS CONSEIL - SR CONSEIL

Notre ingénierie pédagogique de "formation-action" répond au besoin concret des professionnels du Service à la Personne.

Savoir et savoir-faire sont nécessaires et trop souvent dissociés dans les approches. C'est pourquoi nos formations explicitent les concepts mais aussi les méthodologies et nous aidons à leurs appropriations au travers d'animations ludiques et participatives.

Nos formateurs témoignent d'une expérience significative dans le milieu médico-social (Service à la Personne, handicap, petite enfance & personnes âgées) et en particulier dans l'accompagnement des structures de Services à la Personne.

➤ **Notre Offre de conseil & formation peut s'adapter à vos besoins :**

Deux formes d'accompagnement vous sont proposées selon les thèmes :

- Des missions de conseil qui feront l'objet d'une construction "sur mesure"
- Des formations courtes / un prix par jour et par stagiaire de 300 € - minimum 3 stagiaires



Perennis Conseil

Catherine Masson

11, impasse des Bons Amis - 31200 Toulouse
Hameau de Réqui- 11220 Montlaur

Mobile : 06 03 90 14 82

E-mail : srouillonconseil31@gmail.com

SIRET 483 992 558 00013

Habilitation ANESM H2010-10-564

Sylvie ROUILLON VALDIGUIÉ
Consultante Stratégie & Management

SR CONSEIL - EIRL

1bis, Quai Lombard - 31000 Toulouse
Rue Jouy d'Arnaud – 66750 Saint Cyprien
304 rue Saint Honoré – 75001 Paris

Mobile : 06 03 90 14 82

E-mail : srouillonconseil31@gmail.com

SIRET 483 992 558 00013

Habilitation ANESM H2010-07-462

N° Formateur : 73310766031

REALISER L'EVALUATION EXTERNE

MISSION DE CONSEIL - EVALUATEUR EXTERNE

Objectif : répondre à la loi n° 2002-2 et à ses décrets d'application. L'évaluation externe porte de manière privilégiée sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées par les services, au regard, d'une part des missions imparties et d'autre part des besoins et attentes des populations

Durée : à partir de 3 jours, selon votre activité (nbre d'heures et nbre de salariés) et le nombre de vos sites.

Notre méthode : nous pratiquons une observation sur les 15 objectifs fixés dans le décret 2007-975 du 15 mai 2007 mais nous vous donnons également une évaluation selon les critères du cahier des charges national afin de vous permettre de faire le lien avec votre plan d'action.

Nous vous proposons une démarche en 4 étapes.

Etape 1 : Une première rencontre de cadrage avec la direction, l'encadrement et la présidence le cas échéant nous permet d'évaluer avec l'établissement ou le service, les enjeux et le périmètre de l'évaluation externe au vu des résultats de l'évaluation interne, de son projet stratégique et de ses objectifs.

Etape 2 : Une étude des pratiques professionnelles et des méthodes d'organisation administrative, ainsi qu'une analyse des processus de la structure sont réalisés avec l'équipe et les parties prenantes sur la base d'un questionnaire relatif aux exigences du cahier des charges et s'appuyant également sur les 15 objectifs fixés dans le décret 2007-975 du 15 mai 2007

Etape 3 : Une observation des personnels sur le terrain est effectuée, ainsi qu'une réunion avec un groupe d'intervenants afin de confronter les processus mis en place par la structure et leur mise en pratique réelle. Les bénéficiaires, leur famille ainsi que des intervenants externes (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...) sont également interviewés afin d'évaluer leur satisfaction et la coordination entre les différentes interventions.

Etape 4 : Une synthèse de l'évaluation sous la forme d'un rapport d'évaluation intermédiaire est soumise à la structure assortie d'un plan d'action planifié et priorisé. Ces éléments sont commentés et argumentés. Le rapport d'évaluation final est transmis à l'établissement assorti du rapport de synthèse.

DEVIS sur demande

FORMATIONS

Objectifs : vous préparer à l'exercice de l'évaluation externes, savoir accompagner le changement dans vos structures et savoir mettre vos outils en conformité.

Méthodes : les fiches ci-après développées vous proposent différentes Formations pour accompagner vos personnels dans les évolutions réclamées par le législateur.

Prix : devisé en jours/hommes à partir de 3 jours et selon votre activité

Les + : méthode qui privilégie l'observation terrain et l'écoute de toutes les parties prenantes

Prix : 300 € par stagiaire et par jour (minimum 3 personnes)

Les + : méthode de formation-action avec des apports ludiques

SE PREPARER A L'EVALUATION EXTERNE

OBJECTIFS

- Appréhender et comprendre les enjeux de l'évaluation externe et connaître le cadre réglementaire.
- Définir les actions à conduire pour engager une évaluation externe dans les meilleures conditions.
- Pérenniser une démarche d'amélioration continue au sein du Service.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Explications théoriques
Exercices pratiques et ludiques
Mises en situation
Formation - action
Questions/ Réponses

PROGRAMME

Matin : Comprendre les enjeux de l'évaluation

Enjeux et obligations concernant l'évaluation.

Choix de la démarche à engager : calendrier et cadre évaluatif dont le lien avec l'auto-évaluation ou évaluation interne.

Votre communication est étudiée à chaque étape et nous vous livrons les méthodes et outils pour faire votre appel d'offre pour l'évaluateur externe.

Après-midi : Etablir le cadre d'intervention de l'évaluateur

Regard sur les outils : référentiel et cadre d'organisation

L'organisation de la démarche et vos actions en lien

L'intégration des parties prenantes dans le dispositif ; participation des professionnels et implication des usagers

Les aspects à ne pas négliger : votre préparation pratique

Les facteurs-clés de succès de votre démarche d'évaluation

DUREE

1 jour

Option Tutorat

INTERVENANTS

Experts habilités par l'ANESM et ayant pratiqués des évaluations internes et externes dans les établissements sociaux et médicaux-sociaux

Adaptation au secteur

Option Tutorat (4 H) :

Le stagiaire est accompagné par un tuteur pour la mise en œuvre des acquis de la formation. Un plan de travail est délivré et un suivi à distance est réalisé par mail et téléphone.

PUBLIC

Toute personne responsable de mettre en place le projet d'évaluation dans son établissement :

Dirigeant, directeur adjoint, chef de service, référent qualité, chef de projet...

Pré-requis : aucun

ACTUALISER SON PROJET D'ETABLISSEMENT ou de SERVICE

OBJECTIFS

- Contexte, enjeux et intérêts de l'usage du projet PE/PS dans d'établissement /service
- Mettre en œuvre la démarche d'actualisation du projet d'établissement/service
- Faire vivre le projet et élaborer les outils de suivi
- Valoriser le projet et pérenniser une démarche d'amélioration continue au sein de l'établissement.
- A l'issue de chaque journée les stagiaires repartent avec des outils leur permettant d'effectuer progressivement le projet au sein de leur établissement.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Explications théoriques
Exercices pratiques ludiques
Mises en situation
Formation - action
Questions/ Réponses

PROGRAMME

Jour 1 : Comprendre les enjeux et définir les orientations

- Matin : Contexte et intérêt de l'outil
Règlementation et ses évolutions et comment établir la place de chaque outil de la loi 2002-2 : les enjeux
Dresser le bilan du projet d'établissement/service précédent
- Après-midi : Définition des orientations
Dégager les nouveaux enjeux et définir les évolutions
Les différentes méthodes de conduite du projet : l'organisation de la démarche, l'intégration des parties prenantes (participation des professionnels et implication des usagers), critères et indicateurs de suivi...

Jour 2 : Piloter la refonte

- Matin : Le pilotage du projet d'établissement/service
Élaborer le diagnostic et collecter les éléments de preuve
Intégrer les enquêtes usagers et/ou la participation du CVS
Réaliser les groupes de travail et leur animation
- Après-midi : Les outils pratiques & la conduite du changement
Les principes et les outils pour mettre en œuvre.

Jour 3 : Formaliser les contenus

- Savoir formaliser les contenus : rédiger le nouveau projet d'établissement/service et communiquer.
- Intégrer l'outil dans le processus global de l'amélioration continue, établir son utilisation par les équipes pluridisciplinaires.

Option Tutorat (½ jour) :

Le stagiaire est accompagné par un tuteur pour la mise en œuvre des acquis de la formation. Un plan de travail est délivré et un suivi à distance est réalisé par mail et téléphone.

DUREE

3 jours sur 3 mois

Option Tutorat intersession :
Accompagnement par téléphone
et mail pendant les intersessions

INTERVENANTS

Experts habilités par l'ANESM et ayant pratiqués des évaluations internes et externes dans les établissements sociaux et médicaux-sociaux

Adaptation au secteur

PUBLIC

Toute personne responsable de mettre en œuvre la démarche de révision du PE/PS dans son établissement : Dirigeant, directeur adjoint, chef de service, référent qualité, chef de projet...
Mais aussi les acteurs internes ou les parties prenantes chargées de participer à ce projet.
Pré-requis : aucun